



Les dettes communes dans un couple séparé depuis un an et demi

Par **Marie1962**, le 19/10/2010 à 00:35

Bonjour,

voilà je suis séparée depuis plus d'un an et demi et la procédure de divorce est faite et presque terminée, mon ex est parti du domicile conjugal depuis juin 2009 en laissant des dettes communes d'huissiers et divers, et ça fait un moment que c'est moi qui reçoit toutes les dettes au domicile mais tout est mis à mon nom toute seule alors que ce sont des dettes communes, je ne comprends pas???? lui a un appartement avec des meubles et vit plus que correctement (il touche l'aah par la caf de 700 euros), j'ai beau faire de nombreuses démarches même auprès d'un avocat, je n'arrive pas avoir de gain de cause, et moi sur les dettes communes (je touche le rsa qui est de 400 euros), je n'ai plus d'eau, d'électricité, on m'a saisi mon véhicule aussi, et ça continue encore et encore ça ne s'arrête pas.....

Ce n'est pas normal tout ça, je ne comprends rien, et lui vit paisiblement avec le confort et plus encore,

Tout en sachant que j'ai été opérée en 2004 d'une prothèse de hanche totale et je rencontre encore des problèmes de santé car j'ai attrapé une scoliose et d'autres problèmes de santé, la voiture n'est pas un luxe pour moi car c'est une voiture à boîte automatique suite à mes problèmes de santé car je ne peux pas faire de longues marches...etc et je fais de la kiné donc pour cette voiture n'est pas un luxe mais un moyen de me déplacer..etc

de plus que c'est mon fils unique qui la financé,

je ne sais plus quoi faire ou que dire mais toujours subir sans compter que les huissiers continuent à m'envoyer des courriers de dettes ou des passages dans la boîte à lettres...etc

Alors je vous lance un grand au secours !!!!

J'attends très vite de vos nouvelles

d'avance merci

Salutations

PS : désolée de ce long courrier car ce n'est pas évident de s'expliquer par un message par internet, merci de votre compréhension

à très très bientôt

Par **Domil**, le 19/10/2010 à 00:39

Vous avez un avocat, il est aussi là pour gérer ce type de conséquences du divorce.

Par **Marie1962**, le **19/10/2010** à **01:02**

merci de votre réponse, c'est ce que j'ai fait avec mon avocat du divorce mais en vain!!!!!!

Par **Domil**, le **19/10/2010** à **02:40**

Il dit quoi quand vous allez le voir ?
c'est un avocat commun ?

Par **Marie1962**, le **19/10/2010** à **02:54**

non on a chacun son avocat,
il me réponds qu'il ne peut rien faire !!!!!
pourtant ce n'est pas la première fois que je fais cette démarche mais en vain !!!!!

Par **Marie1962**, le **19/10/2010** à **15:00**

pourquoi je n'ai plus de réponse à ma demande??????
je n'ai toujours pas de solution, la situation est toujours la même pour moi??????????????????